



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 juin 2018

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle 207, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 20h15

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DUCHEZEAU Pascal ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; Elsa MAILLOT ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; POULIN Anthony suppléant d DEVESA Cyril ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; GROLEAU Colette ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ;
C.C.V.M : MARCHAL François ; MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; CANAL Jacques ; DEVESA Cyril ; LAIDIE Franck ; REBRAD Rosa suppléante de VIGNOT Anne ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;
C.C.L.L : MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ;
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Elsa MAILLOT

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; JACQUIN Denis ; STADELMANN Jean-Claude ;
Mandataires : DUCRET Sylvain ; DUCHEZEAU Pascal ; QUETE Gérard ;

Objet : Installation de nouveaux Délégués de la Communauté de Communes Loue Lison

INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE LISON

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Suite à l'élection municipale anticipée d'Ornans, la Communauté de Communes Loue Lison a dû procéder à l'élection de nouveaux délégués titulaires et suppléants pour la représenter au sein des instances du SYBERT.

Pour mémoire, selon les statuts du SYBERT en vigueur, le nombre de sièges au Comité syndical attribué à chaque membre est le suivant :

- la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) : 33 délégués titulaires ;
- la Communauté de Communes Loue Lison (CCLL) : 9 délégués titulaires ;
- la Communauté de Communes du Val Marnaysien au titre des communes du Doubs (CCVM) : 3 délégués titulaires.

Les délégués de la CCLL suivants ne siègent plus au SYBERT :

- Gérard MAMET, Jean-Paul PROST et Nathalie BERTIN (suppléante).

Les délégués de la CCLL suivants siègent désormais au SYBERT :

- membres titulaires : Michel BOILLON, et Colette GROLEAU
- membre suppléant : Frédéric BONNEFOI.

La liste des délégués représentant la CCLL, selon sa délibération du 28 mai 2018 sont :

- membres titulaires : Michel BOILLON, Pierre DAUDEY, Sylvain DUCRET, Philippe EDME, Sarah FAIVRE, Colette GROLEAU, Jacques MONIOTTE, Gérard QUETE, Jean-Claude STADELMANN.
- membres suppléants : Frédéric BONNEFOI, Jean-Luc SAGE, Pierre MAIRE, Claude MARESCHAL, Vincent MARGUET.

Le Comité Syndical :

- **constate le départ de trois délégués de la CCLL et accueille les trois nouveaux délégués désignés par elle pour siéger au SYBERT,**
- **installe les nouveaux délégués désignés et confirme dans leurs fonctions au sein des instances du SYBERT les onze délégués précédemment désignés,**
- **confirme l'affectation de sept délégués titulaires et des quatre délégués suppléants, précédemment en fonction, dans leur Commission thématique actuelle,**
- **se prononce favorablement sur l'affectation en Commission 3 de M. Frédéric BONNEFOI, délégué suppléant en lieu et place de Mme Nathalie BERTIN et sur l'affectation en Commission 1 et 2 respectivement de M. Michel BOILLON et de de Mme Colette GROLEAU, délégués titulaires, en lieu et place de M. Gérard MAMET et M. Jean-Paul PROST.**

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le - 4 JUIL. 2018

Contrôle de légalité

